



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

Le 05 février 2013

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 04 février 2013 et à laquelle sont présents :

Messieurs et Mesdames les conseillers (ères) : Alain Thibault, Lisa Irving, Pascal Prévost, Michel Laplante, Guy Poirier. (arrivé à 19 h 40)

Absents : Maryse Briand.

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la directrice générale, secrétaire trésorière / Madame Diane Carrier.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2013-02-396 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Thibault
APPUYÉ PAR LE Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant les varia ouverts.

L'ordre du jour est le suivant :

- 01. Ouverture de la séance**
- 02. Adoption de l'ordre du jour**
- 03. Adoption du procès-verbal du 7 janvier 2013**
- 04. Question du public**
 - 4.1 Monsieur Maxime Patry-Davis est venu demander une contribution financière pour le carnaval de Scotstown qui aura lieu le 09 février. (100 \$)
- 05. Dossiers reportés**
 - 5.1
- 06. Affaires nouvelles**
 - 6.1 Résolution pour prime annuelle de 375 \$ plus taxes pour frais de justice assurance
 - 6.1.1 Résolution pour déposer un projet au pacte rural pour le montant restant de 20 678,01 \$
 - 6.1.2 Résolution pour achat de pneu au coût de 748.44 \$ avec taxes de Garage Robert Bernard
 - 6.1.3 Résolution pour renouvellement contrat avec Firme d'avocat Delorme, Lebel, Bureau Savoie au coût de 650 \$ plus taxes.
 - 6.1.4 Résolution pour accepter la prolongation de la piste cyclable par la MRC
 - 6.1.5 Résolution pour achat de parcelle maison fin de vie pour 100 \$
 - 6.1.6 Résolution pour contribution 2013 pour le sentier mont-Mégantic coût 1 000 \$
 - 6.1.7 Résolution pour engager personnel pour l'entretien ménager
 - 6.1.8 Résolution pour adopter le projet de résolution sur la rémunération des élus 2013
- 07. Approbation des comptes au montant de 31 768.02 \$**
- 08. Rapport du maire**
- 09. Rapport du chef pompier**
 - 9.1 Résolution pour achat de casque au prix de 165 \$ chacun plus taxes, de fitting au coût de 150 \$ plus taxes, 6 batteries au coût de 54,90 \$ chacune plus taxes.
 - 9.1.1 Résolution pour achat de manteaux au coût de 104 \$ chacun plus gravure au coût de 70 \$ plus

taxes, sous réserve que la Ville de Scotstown fait les achats en commun.

10. **Rapport voirie**
 - 10.1 Résolution pour achat de moteur d'essuies glace pour le camion coût environ 250 \$ plus taxes
11. **Compte rendu et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.**
 - 11.1
12. **Rapport de l'inspecteur**
13. **Correspondance**
 - 13.1 La correspondance ne nécessitant aucune décision celles-ci a été déposés aux archives.
14. **Question du public**
 - 14.1
15. **Varia**
 - 15.1
16. **Fin de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité

03. **Adoption du procès-verbal du 07 janvier 2013**

**2013-02-397 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Thibault
APPUYÉ PAR LA Conseillère Irving avec certaines corrections
IL EST RÉSOLU**

D'adopter le procès-verbal du 07 janvier 2013

Adoptée à l'unanimité

04. **Question du public**

**2013-02-398 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Thibault
APPUYÉ PAR LE Conseiller Prévost
IL ET RÉSOLU**

De reconduire le même montant que l'an dernier soit 100 \$ pour le carnaval de Scotstown.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser la dépense.

05. **Dossiers reportés**
06. **Affaires nouvelles**
 - 6.1 **Résolution pour prime annuelle de 375 \$ plus taxes pour les frais de justice assurance.**

**2013-02-399 SUR LA PROPOSITON DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ PAR LE Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

De prendre la prime annuelle de 375 \$ plus taxes pour les frais de justice couvert par les assurances.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

ARRIVÉ DE MONSIEUR GUY POIRIER À 19 H 40

6.1.1 Résolution pour déposer un projet au pacte rural pour le montant restant de 20 678,01 \$

**2013-02-400 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ DU Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

De déposer un projet au pacte rural pour le montant de 20 678,01 \$

Le projet sera fait comme suit :	1 voyage de pierre lavé	400 \$
	2 voyages de gravier 0 ¾	300 \$
	15 voyages de terre végétale	2 700 \$
	Nivelage	800 \$
	Excavation	800 \$
	1 rouleau de membrane	100 \$
	Piste cyclable	1 000 \$
	Rampe d'accès pour pavillon	2 500 \$
	Panneaux entrée municipalité	2 500 \$
	Tables de pique nique	5 000 \$
	Poteaux et autres affiches	4 500 \$
	Total	20 600 \$

Adoptée à l'unanimité

6.1.2 Résolution pour achat de pneu au coût de 748.44 avec taxes

**2013-02-401 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Poirier
APPUYÉ PAR LE Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

De faire l'achat de pneu au coût de 748,44 \$ avec taxes du Garage Robert Bernard.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

6.1.3 Résolution pour renouvellement du contrat avec la Firme d'avocats Delorme, Lebel, Bureau, Savoie au coût de 650 \$ plus taxes

2013-02-402 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving

**APPUYÉ DU Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

De renouveler le contrat avec la Firme d'avocats au montant de 650 \$

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

6.1.4 Résolution pour accepter la prolongation de la piste cyclable par la MRC

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François a terminé la phase 1 pour une piste cyclable sur une longueur de plus ou moins 4 km dans le chemin Franceville;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-St-François désire prolonger cette piste cyclable sur une longueur de plus ou moins 4 km dans la phase 2 pour 2013

EN CONSÉQUENCE

**2013-02-403 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Poirier
APPUYÉ PAR LE Conseiller Laplante**

Que la municipalité du Canton de Hampden est d'accord pour le prolongement de la piste cyclable phase 2 pour 2013.

Adoptée à l'unanimité

**6.1.5 Résolution pour achat de 4 parcelles de terre pour la Maison fin de Vie au
montant de 100 \$**

**2013-02-404 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Poirier
APPUYÉ DU Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

De faire l'achat de quatre (4) parcelles de terre pour la Maison fin de Vie pour un montant de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

6.1.6 Résolution pour contribution 2013 pour le sentier Mont-Mégantic coût 1 000 \$

**2013-02-405 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ DU Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

De faire la contribution financière de 1 000 \$ pour Sentiers Mont-Mégantic pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

6.1.7 Résolution pour engager personnel pour entretien ménager

ATTENDU QUE nous avons affiché l'offre d'emploi;

ATTENDU QUE nous n'avons reçue qu'une seule demande;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-02-406 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Poirier
APPUYÉ DU Conseiller Thibault
IL EST RÉSOLU**

D'engager Madame Julie Joyal pour l'entretien ménager, une période de 3 mois de probation est demandé par le conseil, par la suite un contrat annuelle renouvelable sera établi. Le salaire est de 12,00 \$ heure. Elle sera rémunérée selon les heures de travail fait.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Adoption du règlement sur la rémunération des élus 2013

**2013-02-407 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Thibault
APPUYÉ DE LA Conseillère Irving
IL EST RÉSOLU**

D'adopter le règlement sur la rémunération des élus 2013.

Adoptée à l'unanimité

07. Approbation des comptes

**2013-02-408 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Laplante
APPUYÉ DU Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

**De payer les comptes du 1^{er} au 31 janvier 2013
aux montants de : 33 725.54 \$**

Conseil :	1 574.45 \$
Administration	16 087.14 \$
Sécurité incendie	1 957.52 \$
Voirie :	13 912.02 \$
Hygiène du milieu :	194.41 \$
Total :	33 725.54 \$

Adoptée à l'unanimité

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser le paiement des comptes.
Certificat numéro 87**

08. Rapport du maire

09. Rapport du directeur sécurité incendie, Monsieur Alain Thibault.

9.1 Résolution pour achat de 11 casques au coût de 165 \$ plus taxes, fitting au coût de 150 \$ plus taxes, 2 clés pour boyaux au coût de 20 \$ chacune plus taxes et 6 batteries pour radio au coût de 54,90 \$ chacune plus taxes

**2013-02-409 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ PAR LE Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

De mandater le directeur d'incendie Monsieur Alain Thibault de faire ces achats.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

9.1.1 Résolution pour achat de 12 manteaux au coût de 104 \$ chacun plus taxes plus la gravure au coût de 70 \$ plus taxes pour les 12.

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown et la municipalité du Canton de Hampden désire que leur brigade en incendie ait des manteaux avec effigie;

ATTENDU QUE ce projet est en commun car le prix est plus bas selon la quantité commandé;

ATTENDU QUE cette commande ne sera faite que si la Ville de Scotstown fait l'achat en commun;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-02-410 SUR LA PROPOSITON DU Conseiller Prévost
APPUYÉ DE LA Conseillère Irving
IL EST RÉSOLU**

De mandater le directeur d'incendie Monsieur Alain Thibault d'aller de l'avant avec l'achat des manteaux que si la Ville de Scotstown ont l'accord de leur conseil

Adoptée à l'unanimité

10. Rapport de voirie

10.1 Résolution pour faire l'achat d'un moteur pour les essuie-glaces pour un coût d'environ 250 \$ plus taxes

**2013-02-411 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
APPUYÉ PAR LE Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

D'autoriser Monsieur Éric Charland, inspecteur en voirie de commandé le moteur pour le montant de 250 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

11. Compte rendu des comités et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.

12. Rapport de l'inspecteur.

13. Correspondance

14. Période de question

Aucune personne présente.

15. Varia

16. Fin de l'assemblée

**2013-02-412 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Poirier
APPPUYÉ DU Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

De lever la séance à 21 h 15

Adoptée à l'unanimité

BERTRAND PRÉVOST, MAIRE

DIANE CARRIER, DIR. GEN /SEC TRÉ